Système de santé : Il faut avoir les moyens de ses ambitions !

Le ministre de la Santé a tenu, mercredi dernier, une conférence de presse au siège du département de la Santé. Durant celle-ci, il a à la fois fait le bilan de son premier mandat, et tracé les grandes lignes du programme de son ministère pour le mandat à venir.

Lors de cette conférence, le ministre de la Santé a présenté une partie des résultats de la sixième Enquête nationale sur la population et la santé familiale-2017. Cette enquête a révélé une réduction du ratio de la mortalité maternelle au Maroc. Celui-ci est passé de 112 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes à 72,6. Faut-il rappeler que ce ratio constitue une des cibles de l'Objectif de développement durable 3 qui consiste à faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100.000 naissances vivantes.

Bien que de nombreuses réalisations méritent d'être soulignées, il n'en reste pas moins que sur le terrain, il reste encore beaucoup d'efforts à fournir. Les malades sont généralement peu satisfaits des prestations fournies dans les différentes structures de soins du pays et particulièrement dans les zones rurales.

Les points noirs du système de santé restent le taux de couverture médicale qui est un des plus bas des pays de la région, le budget alloué à la santé qui est bien loin des 12% préconisés par l'Organisation mondiale de la santé et les ressources humaines qui manquent crucialement à toutes les structures de soins.

Même si la volonté du ministre de la Santé d'améliorer le secteur ne laisse aucun doute, un grand décalage continuera à prévaloir entre les attentes des malades et ce que peut leur offrir notre système de santé. À titre d'exemple, le ministère de la Santé a pris en charge 650.000 diabétiques, 750.000 hypertendus et 9.300 insuffisants rénaux en 2016. Ces prises en charge et cet engagement du ministère, qui sont à saluer, ne suffisent malheureusement pas à couvrir les besoins de nos concitoyens. Un nombre important de malades chroniques n'est toujours pas pris en charge.

Pour améliorer l'accès aux médicaments, le Pr Louardi a mis en place la Politique pharmaceutique nationale qui a abouti, entre autres, à une baisse drastique des prix des médicaments. Si les anomalies de prix qui prévalaient avant l'adoption du nouveau décret de fixation des prix des médicaments ont été corrigées, on peut, néanmoins, déplorer la mise en place d'un benchmark sélectif qui n'a touché que les médicaments dont le prix était supérieur aux prix pratiqués dans les pays de référence. Cela risque de coûter très cher aux différents opérateurs du secteur. Car théoriquement la baisse des prix aurait dû être compensée par l'augmentation des volumes de vente. Mais ça n'a malheureusement pas été le cas.

Les chiffres d'affaires réalisés par les pharmaciens lors des quatre premiers mois de 2017 n'augurent rien de bon, d'autant qu'ils viennent de passer deux années difficiles. D'ailleurs, dans un discours qu'il a prononcé, samedi dernier, à Agadir, le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, M. Hamza Guedira, a exhorté le ministre de la Santé «à faire preuve de diligence dans la résolution de la problématique officinale multiple, car il y a péril en la demeure».

Sans des mesures courageuses et immédiates pour inverser la tendance, ce «péril» risque d'affecter toutes les composantes du secteur et faire perdre au Maroc des acquis qu'il a mis si longtemps à conquérir...